

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire.*

**L'audience aura lieu le mercredi 7 février 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n^{os} : D08-01-17/B-00447 et D08-01-17/B-00448
Propriétaire(s) : Michael Beveridge et Stephen Beveridge
Emplacement : 41 et 43, avenue Grange
Quartier : 15 - Kitchissippi
Description officielle : lot 723 et partie du lot 724; plan enr. 4M-52
Zonage : R3T
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

Les propriétaires souhaitent lotir leur bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour la maison jumelée de deux étages construite récemment.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue de cessions et d'un accord d'entretien et d'utilisation commune. La propriété est représentée par les parties 1 et 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Partie	Adresse municipale
B-00447	7,42 m	27,90 m	210,46 m ²	1	41, avenue Grange
B-00448	7,66 m	27,90 m	210,43 m ²	2	43, avenue Grange

LES DEMANDES indiquent que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire.*